

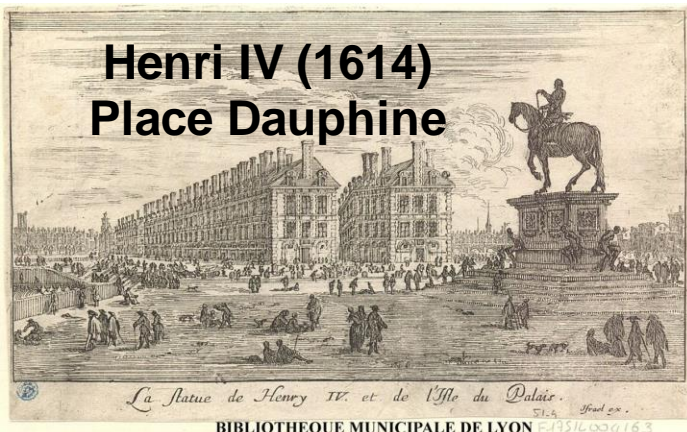
FONDATION POUR  
LA MÉMOIRE DE  
L'ESCLAVAGE

# Liberté ! Égalité ! Fraternité !

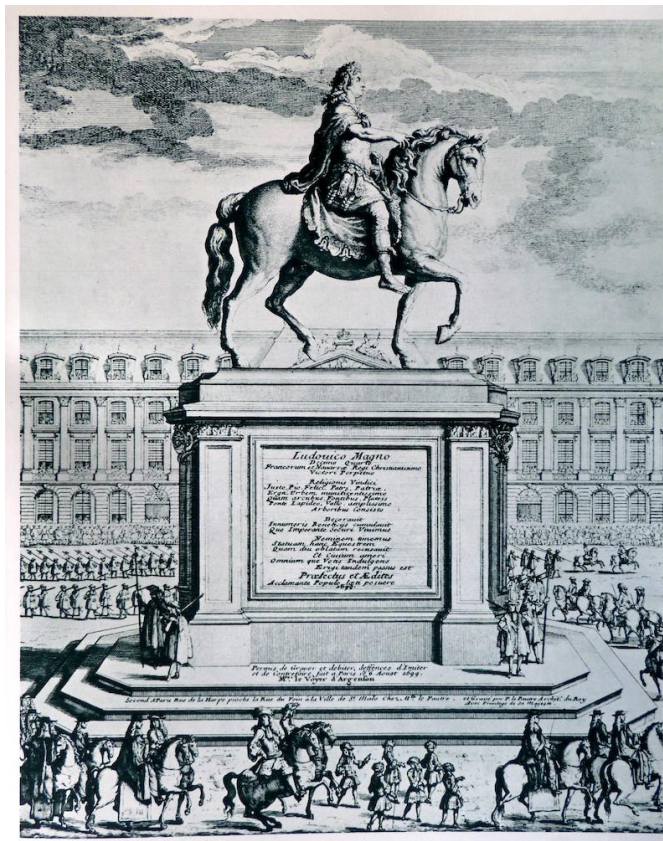
L'esclavage, l'abolition, l'Hôtel de la Marine

# Une place pour le Roi

**Henri IV (1614)**  
**Place Dauphine**



**LOUIS XIV (1699)**  
**Place Vendôme**



**LOUIS XV (1763)**  
**Place de la Concorde**



**LOUIS XIII (1639)**  
**Place des Vosges**



Liberté ! Egalité ! Fraternité !

L'esclavage, l'abolition, l'Hôtel de la Marine

# Une place pour le Roi Un hôtel pour le Garde-Meuble



**1774 – Achèvement des travaux initiés par Ange-Jacques Gabriel**

Liberté ! Egalité ! Fraternité !

L'esclavage, l'abolition, l'Hôtel de la Marine

# Sous les pavés... *les colonies*



LE CODE NOIR  
OU  
EDIT DU ROY  
SERVANT DE REGLEMENT  
POUR le Gouvernement & l'Administration de Justice & la  
Police des Isles Françaises de l'Amérique, & pour la  
Discipline & le Commerce des Nègres & Esclaves



Hôtel Crozat



Hôtel  
d'Evreux



Palais de l'Élysée

Liberté ! Egalité ! Fraternité !

L'esclavage, l'abolition, l'Hôtel de la Marine

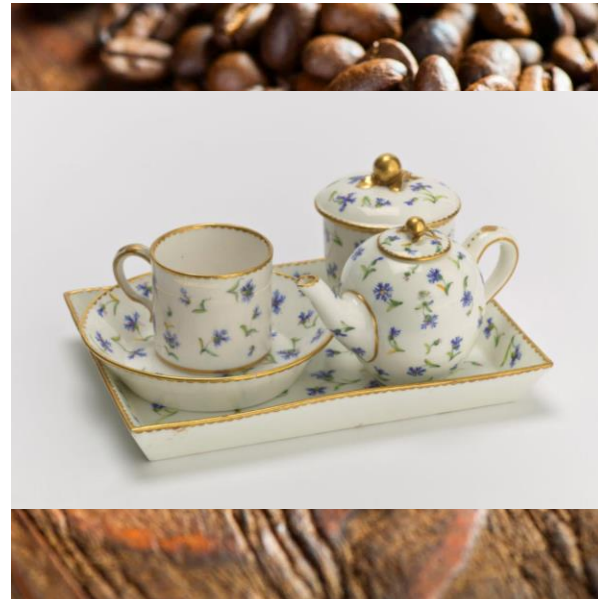
# Sous les pavés... *les colonies*

## 1763



# Produire pour le plaisir des Européens

## TABAC



## CAFE

## SUCRE



# La Marine à l'Hôtel de la Marine



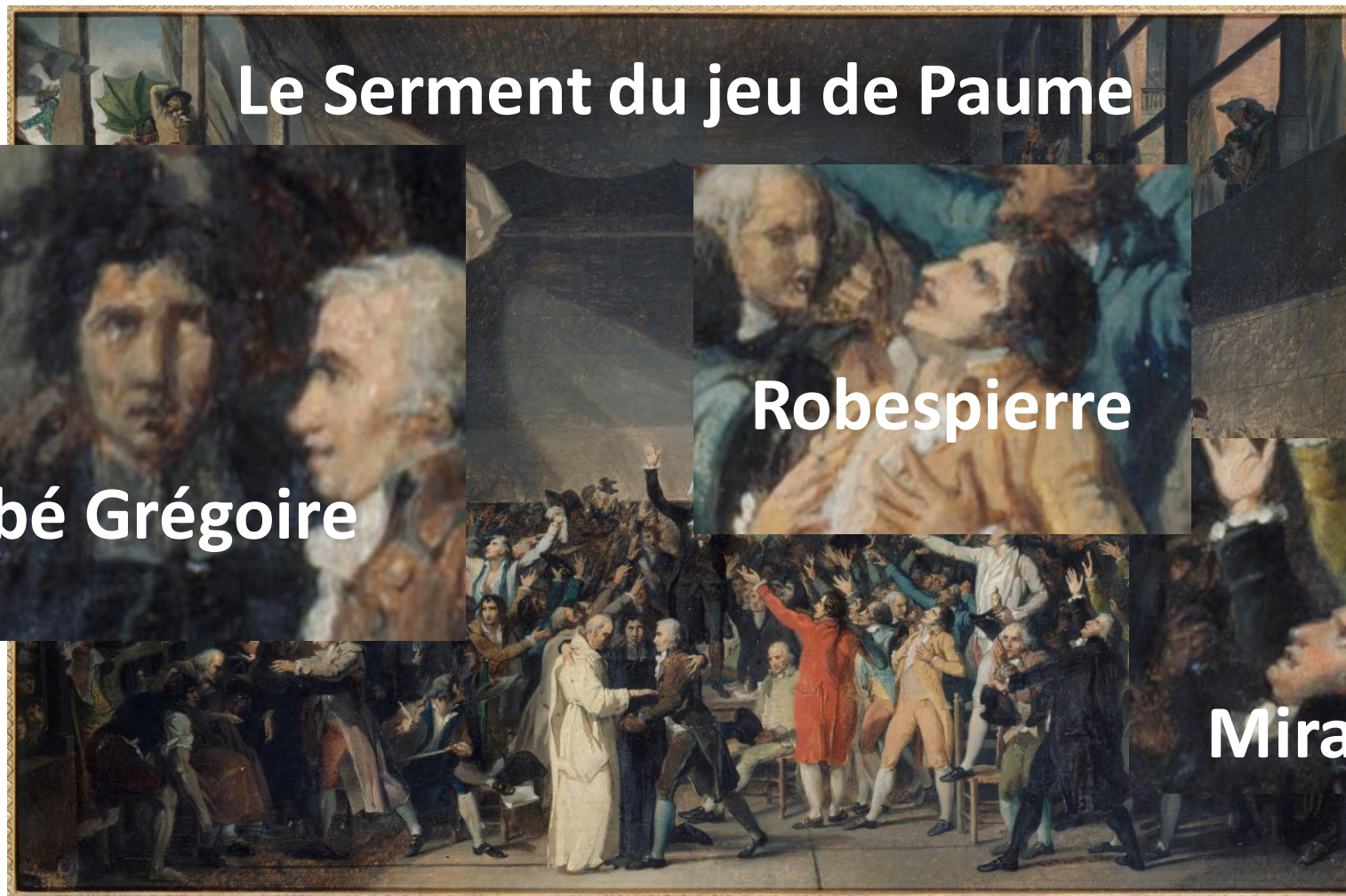
Arrivée du Roi et de la famille royale à Paris, le 6 octobre 1789

Liberté ! Egalité ! Fraternité !

L'esclavage, l'abolition, l'Hôtel de la Marine

# Révolutions !

20 juin 1789



Le Serment du jeu de Paume



L'Abbé Grégoire



Robespierre



Mirabeau

Barnave

Liberté ! Egalité ! Fraternité !

L'esclavage, l'abolition, l'Hôtel de la Marine

# Révolutions !



# Révolutions !



Pierre-Antoine Demachy - Une exécution capitale, place de Révolution ca 1793

Liberté ! Egalité ! Fraternité !

L'esclavage, l'abolition, l'Hôtel de la Marine

# Révolutions !



Toussaint  
Louverture



Napoléon  
Bonaparte

François-Frédéric Lemot : Statue de la Liberté, place de la Concorde (1795-1799)



Liberté ! Egalité ! Fraternité !

L'esclavage, l'abolition, l'Hôtel de la Marine

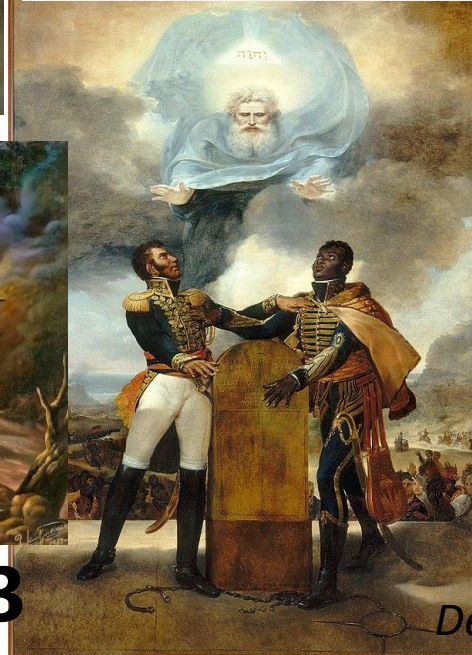
# Révolutions !

## 20 mai 1802

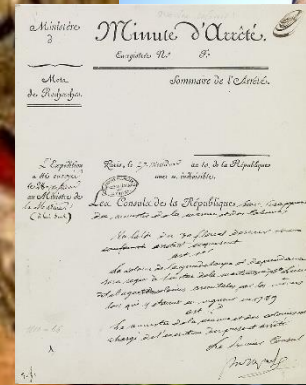


### Vertières

## 18 novembre 1803



Denis Decrès, (1761 – 1820)



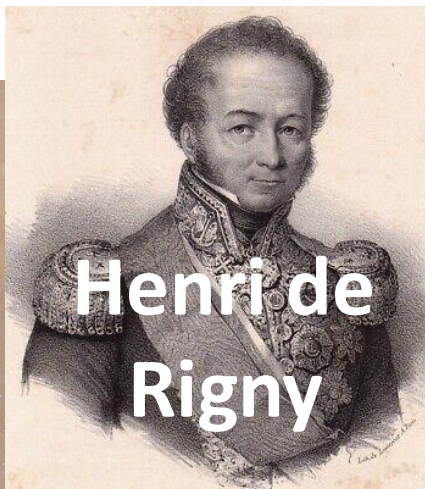
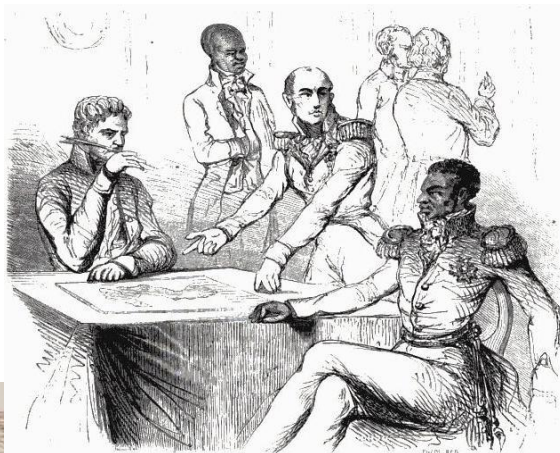
## Mai-novembre 1802



Liberté ! Egalité ! Fraternité !

L'esclavage, l'abolition, l'Hôtel de la Marine

# Révolutions !



LOI DU 4 MARS 1851,  
*Concernant la répression de la Traite des Noirs.*  
LOUIS-PHILIPPE, Roi des Français, etc.  
Les Chambres ont adopté, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ART. 1<sup>er</sup>. Quiconque aura armé ou fait armer un navire dans le but de se livrer au trafic connu sous le nom de *Traite des noirs*, sera puni d'un emprisonnement de deux ans au moins à cinq ans au plus, si le navire est saisi dans le port d'armement avant le départ.

Les bailleurs de fonds et assureurs qui auront sciemment participé à l'armement, le capitaine et le subrécargue du navire, seront punis de la même peine.

La poursuite ne pourra avoir lieu que lorsque la preuve du but de l'armement paraîtra résulter, soit des dispositions faites à bord, soit de la nature du chargement.

2. Si le navire est saisi en mer avant qu'aucun fait de traite ait eu lieu, les armateurs seront punis de dix ans de travaux forcés au moins à vingt ans au plus.

Les bailleurs de fonds et assureurs, qui auront sciemment participé à l'armement, seront punis de la réclusion. Le capitaine et le subrécargue seront punis de cinq ans de travaux forcés au moins, à dix ans au plus.

Les officiers seront punis de la réclusion.

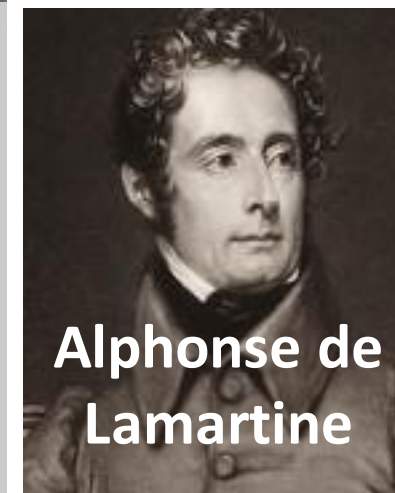
Les hommes de l'équipage seront punis d'un emprisonnement d'un an au moins à cinq ans au plus.

N° 215. — *Loi concernant l'Exercice des Droits civils et des Droits politiques dans les Colonies.*  
A Paris, au palais des Tuileries, le 24 Avril 1833.  
LOUIS-PHILIPPE, ROI DES FRANÇAIS, à tous présents et à venir, SALUT.

Les Chambres ont adopté, NOUS AVONS ORDONNÉ et ORDONNONS ce qui suit :

ARTICLE 1<sup>er</sup>.

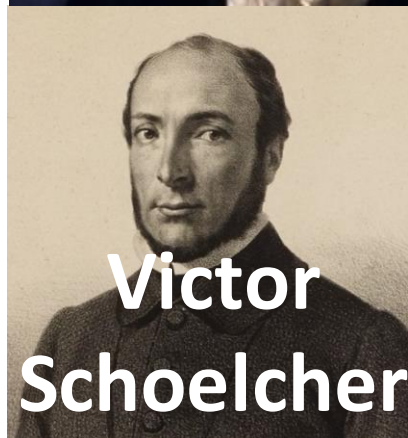
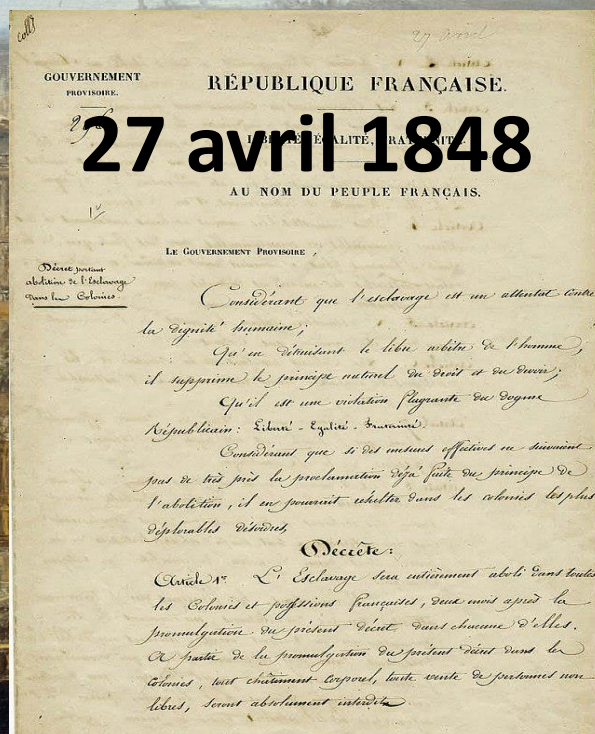
Toute personne née libre ou ayant acquis légalement la liberté jouit, dans les colonies françaises, 1<sup>er</sup> des droits civils,



Liberté ! Egalité ! Fraternité !

L'esclavage, l'abolition, l'Hôtel de la Marine

# Révolutions !



Fête de la Concorde, le 21 mai 1848

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.**  
Liberté, Égalité, Fraternité.  
**AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.**

N° 1289. — *Loi relative à l'Indemnité accordée aux Colons, par suite de l'affranchissement des Esclaves.*

Des 19 Janvier, 23 et 30 Avril 1849.

**L'ASSEMBLÉE NATIONALE A ADOPTÉ ET LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE PROMULGUE LA LOI dont la teneur suit :**

**ART. 1<sup>er</sup>.** Dans les colonies de  
La Martinique,  
La Guadeloupe et dépendances,  
La Guyane,  
La Réunion,  
Le Sénégal et dépendances,  
Nossibé et Sainte-Marie,

# Liberté ? Egalité ? Colonies



Après l'esclavage :  
l'engagisme



Prise de Saïgon  
17 février 1859



1894 : le ministère des  
colonies quitte l'Hôtel  
de la Marine



Liberté ! Egalité ! Fraternité !

L'esclavage, l'abolition, l'Hôtel de la Marine

# 2021 : La Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage à l'Hôtel de la Marine





Liberté ! Egalité ! Fraternité !  
L'esclavage et le combat de l'abolition dans le récit national français

# Conclusion

- L'histoire de France est une histoire mondiale, depuis des siècles
- Le combat pour l'abolition de l'esclavage est inséparable du combat pour les valeurs de la République
- Le combat contre l'esclavage a associé la métropole et l'outremer, les abolitionnistes européens et les esclaves eux-mêmes
- L'Hôtel de la Marine a joué un rôle essentiel dans cette histoire. Il en porte aujourd'hui l'empreinte, et les contradictions.

***Merci !***